

Société du Sacré-Cœur

Chapitre 1976

4 octobre – 14 novembre

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| NOTRE VIE ORIENTEE VERS LA MISSION..... | 3 |
| NOS ENGAGEMENTS EN VUE DE LA MISSION | 11 |
| UN GOUVERNEMENT EN VUE DE LA MISSION..... | 15 |
| LES FINANCES AU SERVICE DE LA MISSION..... | 29 |
| DECISION CONCERNANT LES FINANCES ET LA PLANIFICATION | 37 |
| CONFERENCE D'OUVERTURE | 41 |
| LETRE DE MERE CONCEPCION CAMACHO | 61 |

**NOTRE VIE
ORIENTEE VERS LA MISSION**

INTRODUCTION

Le Chapitre de 1967, à la suite du Concile, a défini notre congrégation comme "Institut apostolique"¹. En élargissant notre champ d'apostolat² il nous a ouvert le chemin de la pluriformité.

Celui de 1970 nous a engagées, comme communauté apostolique, à vivre d'après cinq options fondamentales qui ont profondément marqué notre mode d'insertion dans le monde et nos vies communitaires. Mais nous avons eu de la difficulté à unifier ces cinq lignes. En isolant l'une ou l'autre, nous avons engendré, parfois, des divisions et affaibli notre service pour la mission.

Ce Chapitre de 1976 nous a fait expérimenter notre unité au niveau profond de notre charisme ; il a renforcé ainsi notre don pour la mission. Loin de supprimer les Options, nous les affirmons à nouveau, mais avec un accent plus humble et un regard plus unifié.

CHARISME

facteur d'unité, de continuité, de changement

Dans ce Chapitre de 1976, nous constatons parmi nous l'existence d'une force qui nous unit, à travers notre grande diversité et celle de nos provinces. Cette force est celle de notre charisme, exprimé dans nos Constitutions par les mots : "union et conformité au Coeur de Jésus"³.

¹ Chapitre spécial 1967, p. 13

² Cf. Chapitre 1967, p. 17

³ Cf. Constitutions p. 188 bis, IX, et beaucoup d'autres passages. Cf. aussi Chapitre 1967, pp. 11 et 15; Chapitre 1970, p.57.

Sainte Madeleine Sophie, en écoutant les appels de son temps, voyait le Corps du Christ "outragé" par "l'impiété"⁴ ; aujourd'hui, nous contemplons le Coeur blessé du Christ dans l'humanité déchirée par les injustices du monde⁵ ; et notre charisme nous presse de nous faire solidaires des hommes dans leurs souffrances et dans la recherche d'un monde plus juste et plus fraternel.

Cet élan est source d'unité : nous reconnaissons unanimement que notre congrégation a un appel, toujours vivant, à la contemplation et à la communion pour faire de nous des témoins de l'amour de Dieu parmi les hommes.

Contemplation

L'appel à la contemplation, dans la gratuité et l'adoration, saisit toute notre vie. Le Christ est présent dans notre monde et il nous attire à le découvrir dans sa Parole, dans la réalité, et au plus profond de nous tous. C'est la vie de Jésus en nous qui nous fait entrer dans son mouvement vers le Père et nous donne un regard contemplatif sur le monde dont nous faisons partie. Il faut nous laisser prendre par cette vie pour regarder et aimer le monde avec le regard et l'amour même du Christ. "Ayez entre vous les mêmes sentiments qui furent dans le Christ Jésus"⁶. Cela exige de nous un style de vie où la prière ait une priorité et nous rende capables de chercher Dieu dans notre histoire. Comme Marie a accueilli la Parole de Dieu devenue vie pour le monde, ainsi de notre contemplation jaillit pour la mission une force de conversion et de transformation.

⁴ (4) Cf. Constitutions p. 198, XV, où Ste. M. Sophie parle des outrages reçus par le Christ dans

l'Eucharistie; cf. aussi Plan Abrégé, p. 4, I.

⁵ Cf. Chapitre 1967, p. 11; Chapitre 1970, p. 57.

⁶ Epître aux Philippiens 2, 5.

Communion

Cet élan du charisme est aussi une force de communion. Nous sommes appelées à vivre la fraternité et à faire nôtre le désir de Jésus : "que tous soient un"⁷. Cette solidarité entre nous et avec les autres suppose l'ascèse et la joie du pardon, de la confiance, du partage : tous, membres d'un seul corps, nous apprécions et assumons nos différences comme une complémentarité nécessaire en vue de la construction du Corps du Christ⁸.

Dimension éducative de notre mission

Justice

Comme communauté apostolique internationale appelée à évangéliser, nous voyons qu'une dimension éducative a toujours marqué notre service d'Eglise. Pendant un siècle et demi, parmi d'autres moyens, nous avons choisi de préférence les oeuvres d'éducation de la jeunesse. Cette dimension éducative, et la réalité que nous vivons, nous ont ouvertes à de nouvelles perspectives pour répondre à notre mission de manifester l'amour de Dieu révélé en Jésus Christ⁹.

Prises nous-mêmes dans les structures injustes et dés-humanisantes de notre monde, nous sommes conscientes de la nécessité "d'embrasser tous les moyens en notre pouvoir"¹⁰ pour annoncer l'amour du Père. La dimension éducative de

⁷ Jean 17, 21,

⁸ Cf. I Cor. 12; Eph. 3, 6.

⁹ Chapitre 1970, p. 10.

¹⁰ Cf. Constitutions p. 197, XIV.

notre mission est inséparable, en effet, de l'appel à travailler pour la justice : dans un monde qui ne reflète pas les exigences du Royaume et où *l'homme* est souvent instrumentalisé, défiguré, frustré dans ses besoins les plus immédiats comme dans ses besoins les plus profonds, nous nous engageons à chercher la solidarité avec les pauvres, les marginaux, et à collaborer dans notre mutuelle libération faite de croissance dans la foi et l'amour.

Discernement

Pour écouter les interpellations du monde et le défi de la réalité et pour chercher les moyens concrets d'y répondre avec la bonne nouvelle de l'évangile, nous avons besoin des autres : c'est en Eglise que nous sommes envoyées et notre réponse se fait dans des communautés concrètes de cette Eglise. Le discernement communautaire, à ses différents niveaux, local, provincial, international, est pour nous une exigence de disponibilité au service de la mission et un engagement en commun pour vivre à l'écoute de l'Esprit.

Les vœux de chasteté, pauvreté et obéissance, vécus dans cette perspective de la mission dans la recherche de communion et de justice, prennent une dimension nouvelle qui annonce le don gratuit de l'amour de Dieu dans nos vies.

- Notre relation personnelle au Christ nous presse au don inconditionnel et gratuit aux autres, prenant avec joie le risque de la solitude de nos vies en chasteté.

- Le monde où nous sommes envoyées, qu'il soit démuné ou saturé de biens matériels, questionne notre pauvreté.
- L'urgence de la mission nous appelle à une disponibilité plus grande, à une obéissance vécue en discernement, dans l'humble recherche du bien commun.

Attitudes en vue de notre mission

Avec ce genre de vie, nous participons au dynamisme de la vie du Christ, du Christ incarné qui librement a assumé la condition humaine, du Christ mort qui a relativisé tous nos absolus, du Christ ressuscité qui annonce et réalise son Règne d'amour universel.

A cette lumière, nous pouvons comprendre que nous nous engageons dans un continuel chemin de conversion qui nous pousse à :

- Contempler la réalité avec le regard nouveau qui naît de notre relation personnelle au Christ.
- Prendre conscience des situations d'injustice où nous sommes impliquées, et chercher la justice avec nos frères¹¹.
- Cheminer en Eglise, au sein de nos églises locales, nous aimant les uns les autres ; faire la communion.
- Préférer les moins favorisés : les pauvres, les opprimés, les marginaux¹².
- Vivre parmi les gens, simplement, sans chercher des privilèges, et apprendre des autres le chemin des béatitudes.

¹¹ Cf. les nombreux appels de l'Eglise: Vatic. II *Populorum Progressio*, Documents Medellin, etc.

¹² Cf. Constitutions p. 206, XXI, et p. 55, VII.

- Chercher la croissance de l'homme et sa libération, dans une relation de personne à personne.
- Nous laisser questionner et compléter par notre internationalité, dans la reconnaissance et le partage.

Nous voulons que le gouvernement, les finances, la formation et les communications soient des services concrets en vue de cette mission, en prenant conscience de notre responsabilité personnelle et communautaire pour que ces services s'exercent en cherchant la communion.

**NOS ENGAGEMENTS
EN VUE DE LA MISSION**

Les grandes lignes du chapitre de 1976 parlent d'un engagement à prendre ensemble dans la fidélité à notre mission. Nous pouvons toutes y reconnaître des exigences communes:

- Vivre les exigences de la contemplation
- Construire la communion, avec tout ce que cela comporte.
- Chercher la justice avec un cœur d'éducatrice.
- Partager nos biens en vue de la mission, non seulement entre nous, mais avec ceux qui en ont le plus besoin.
- Tester par le discernement la cohérence de nos choix et de notre contemplation.
- Pour cette vie religieuse selon le charisme, il importe de nous former à tout âge.
- Participer aux Communications, dans cette ligne de la mission, du partage et de l'internationalité.

C'est ce que nous avons exprimé à travers les buts suivants :

1. Répondre sérieusement aux appels pour **la contemplation** ; dans une attitude de disponibilité et d'accueil au mystère du don de Dieu, nous voulons chercher à découvrir la présence du Christ, dans sa Parole, dans les événements et situations, en nous et en toute personne ; et nous laisser toucher et transformer par cette Parole et par cette présence au cœur du monde.
2. Bâtir ensemble **la communion** dans la confiance, la proximité, le pardon, le partage ; nous voulons être disponibles pour nous laisser interpeller et changer par les autres, et assumer comme corps les choix apostoliques des autres provinces et communautés, afin de manifester ensemble le mystère de l'amour de Dieu.
3. Comme communauté apostolique internationale, **la dimension éducatrice** de notre mission est inséparable de l'appel à travailler pour la justice. Dans un monde où l'homme est souvent frustré dans ses besoins les plus immédiats comme dans ses aspirations les plus profondes, nous voulons travailler pour la justice, en collaborant à la croissance de l'homme et à sa libération, avec une préférence pour les pauvres et les marginaux.

4. Par **le discernement**, chercher le message de Dieu qui nous permet de trouver les réponses concrètes pour la mission et de tester la cohérence entre nos choix et notre contemplation.
5. Comme communauté internationale qui veut bâtir la communion et mettre ses biens au service de notre mission, nous voulons **partager** ces biens entre nous et ceux qui en ont le plus besoin, et chercher ensemble comment vivre notre pauvreté d'une manière prophétique.
6. Si nous voulons vivre en vérité le charisme vivant de la Société, nous devons prendre au sérieux notre responsabilité pour notre **formation permanente**, quel que soit notre âge.
7. Donner priorité aux moyens de **communication** qui nous aident à partager et à renforcer la vie de la Société conformément aux six buts du Chapitre.

**UN GOUVERNEMENT
EN VUE DE LA MISSION**

I

Regard sur le passé et continuité

1. "Pour entrer dans les directives de l'Eglise et répondre effectivement aux besoins du monde d'aujourd'hui", le Chapitre spécial de 1967 a introduit dans notre gouvernement des principes qui ont marqué un changement fondamental et sont devenus une part intégrante de la vie de la Société depuis ce moment-là : la **décentralisation** (subsidiarité) et la **coresponsabilité** (participation).

2. Le Chapitre de 1970 a choisi une **nouvelle ligne de gouvernement** basée sur une compréhension plus profonde de ces principes dont on commençait à avoir une certaine expérience vécue. En outre, le Chapitre de 1970 a exprimé dans ses documents **deux nouvelles intuitions** que nous commençons peut-être seulement à saisir dans toute leur profondeur au niveau du vécu :

- a) l'appel fait à la Société par le monde d'aujourd'hui à vivre sa mission et son charisme selon les orientations exprimées dans les **cinq options** et
- b) une plus profonde compréhension du vrai sens de la **responsabilité** (ou coresponsabilité), à savoir que toutes les religieuses ont la responsabilité de "réaliser la mission ecclésiale de la Société dans une fidélité dynamique à son charisme" (p. 34). Vivre cette responsabilité dans la vérité de nos coeurs et de nos vies, partout où nous sommes, **nous constitue membres** de la Société et constitue la Société comme corps.

3. Le Chapitre de 1976 est arrivé à une compréhension plus

profonde du charisme et de la mission de la Société, et a vu la nécessité de formuler cette mission afin de donner à notre service d'Eglise un élan commun et la force qui naît de l'union des esprits et des coeurs.

II Présupposés

1. Mission, engagements et buts.

La **mission** de la Société, "manifester l'amour de Dieu fait homme" et le **charisme** avec ses exigences de contemplation et de communion nous demandent aujourd'hui de vivre attentives à la réalité comme exigences de notre appel à la contemplation, et de répondre aux appels de cette réalité en bâtissant la communion. Mission et charisme prennent aujourd'hui un nouveau "visage". Aussi, une des tâches de ce chapitre a été d'exprimer simplement et clairement les buts que nous nous engageons à poursuivre aujourd'hui comme corps, pour répondre à l'exigence évangélique de la justice et du développement intégral de l'homme. Articuler ces buts a pour avantage de centrer et d'unifier les efforts et la vie de la Société tout entière, de nous donner une direction commune et de faciliter le rendre compte.

2. Responsabilité - Obéissance.

Chaque religieuse a une responsabilité fondamentale qu'elle ne peut abdiquer et que personne ne peut assumer à sa place : celle de vivre dans la vérité de son coeur et de sa vie, là où elle est, le charisme de sainte Madeleine Sophie.

3. Obéissance - Autorité.

En vue de la mission à vivre comme corps, nous acceptons librement dans la foi le service d'une autorité évangélique. L'obéissance est ainsi vécue comme une recherche de la volonté de Dieu, en dialogue avec les autres, et un libre don de la vie qui rend disponible en vue du Royaume.

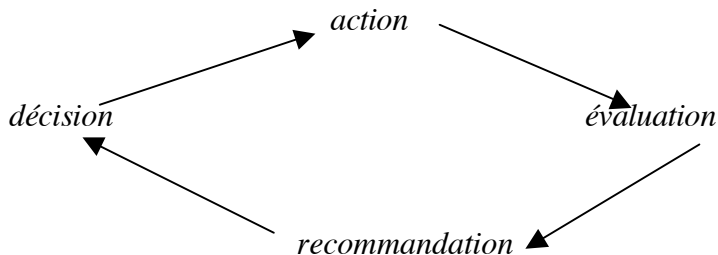
4. Autorité - Gouvernement.

En vue de la mission, nous, Religieuses de la Société du Sacré-Coeur, constituant un corps reconnu par l'Eglise, nous désignons une personne, la Supérieure générale, pour lui confier l'autorité dont la source est en Dieu. Ce choix est confirmé par l'Eglise. La Supérieure générale partage l'exercice de son autorité avec une équipe qui assume avec elle la responsabilité vis-à-vis du charisme et de la mission du corps, dans la ligne des buts et engagements concrétisés par le Chapitre général. Elle désigne, avec son équipe, l'autorité provinciale, qui avec son équipe, assume la responsabilité de déterminer les manières concrètes selon lesquelles les provinces, chaque communauté et chaque personne vivent ces engagements.

5. Liens entre responsabilité, obéissance, autorité, discernement, gouvernement.

Une autorité évangélique est toujours au service des autres, de la mission. La prise de décision en est un aspect important. Mais, surtout pour un gouvernement enraciné dans le discernement et s'appuyant sur la subsidiarité et la

participation, l'exercice de l'autorité comporte aussi l'exercice et le partage de l'évaluation, de la recommandation¹³ et de l'action qui en assurent le dynamisme et la créativité.



III Plan de gouvernement

- Le gouvernement est au service de la mission exprimée dans les engagements ou buts.
- La Supérieure générale et son équipe ont la responsabilité et l'autorité pour "veiller sans cesse ... à l'avancement"¹⁴ de la mission, qui est concrétisée dans les buts fixés par le Chapitre.
- La provinciale et son équipe ont la responsabilité et l'autorité pour déterminer avec la province les manières concrètes selon lesquelles la province, chaque communauté et chaque religieuse vivent tendues vers ces buts.

Dans ce plan, les lignes d'autorité et de responsabilité apparaissent clairement. Nous pouvons être vraiment pluriformes et unies, être un signe prophétique dans le monde d'aujourd'hui.

¹³ Recommandation au sens fort, en vue d'une décision

¹⁴ Const. IV: Règle de la Sup. gén.

STRUCTURES DU GOUVERNEMENT DE L'ENSEMBLE DU CORPS

C'est tout le corps international, c'est-à-dire toutes les religieuses réparties à travers le monde en communautés provinciales et formant une seule grande communauté internationale, qui est appelé à vivre, dans une fidélité dynamique, le charisme et la mission de la Société. Ceux-ci revêtent des accents différents selon les temps et les appels du monde. La tâche du gouvernement est de maintenir vivant le dynamisme de la mission et de chercher pour chaque moment la manière de la vivre.

Chapitre Général : Corps législatif pour toute la Société. Il en assure l'union dans un même esprit et une même mission adaptés au monde d'aujourd'hui.

Il lui revient de déterminer les engagements ou buts à prendre comme corps à un moment déterminé de l'histoire de la Société. Pour cela :

- Il étudie et évalue, au moyen des travaux préparatoires et des rapports présentés au Chapitre, la manière dont les buts fixés par le Chapitre précédent ont été atteints.
- Il évalue le mode de gouvernement depuis le Chapitre précédent et fait les changements nécessaires.
- Tenant compte des appels et des besoins de l'Eglise et du monde, il établit pour toute la Société quelques buts conduisant à une action appropriée dans la ligne de la mission.
- Il élit la Supérieure générale.

Composition :

- membres de droit
- membres élus (L'Equipe générale en détermine le nombre après consultation appropriée).

Convocation :

par la Supérieure générale.

Fréquence :

Tous les six ans.

Exceptionnellement, il peut être convoqué

- sur initiative de l'Equipe générale
- ou sur demande de 2/3 des provinciales.

Equipe Générale : La Supérieure générale et quatre conseillères générales choisies par elle qui forment avec elle une communauté de discernement au service de la mission et de l'union de la Société.

La Supérieure générale représente la Société et a la dernière autorité sur ses membres et sur ses biens. Elle partage avec les conseillères générales l'exercice de son autorité et les *responsabilités* du gouvernement :

- Tenir en éveil avant tout la responsabilité de toutes à l'égard du charisme et de la mission de l'Istitut.
- Etablir des politiques générales pour garantir, au niveau de l'ensemble de la Société, la réalisation des buts fixés par le Chapitre. Elles seront prises en tenant compte, dans un esprit de discernement, de la réalité des provinces et des besoins de l'Eglise et du monde.
- Etablir une planification générale et des moyens concrets permettant à chaque province de collaborer activement au partage (personnel et finances) pour répondre aux besoins du corps et aux appels qui lui parviennent.
- Evaluer régulièrement ses politiques.
- Recevoir les recommandations des Provinciales et prendre les décisions adaptées.

- Etablir ou transformer les provinces ou vice-provinces après les avoir consultées.
- Nommer les Provinciales, après consultation de la province, et les soutenir dans leur service.
- En esprit de communion et de service, rester en communication avec les provinces et les équipes provinciales, pour saisir leurs situations, besoins, aspirations, et aider les équipes provinciales dans la tâche d'animation de leur province. Dans ce but:
 - veiller à ce que les politiques et décisions prises dans les provinces tiennent compte des buts fixés par le Chapitre et des politiques générales.
 - veiller à ce que les structures mises en place dans les provinces permettent à l'autorité de s'exercer dans un esprit de discernement, et à chaque communauté ou personne de collaborer activement à la mission.
 - approuver les grandes lignes suivies par les provinces pour la formation.
 - admettre les candidates à la profession, après avoir ratifié les recommandations faites par les Provinciales.
 - approuver l'établissement ou la suppression des Institutions, sous la responsabilité de la Provinciale.
 - recevoir les comptes-rendus des provinces et y répondre par des recommandations appropriées.
- Tenir en éveil le sens du corps et favoriser par tous les moyens possibles la communion et la coresponsabilité entre les membres du corps et surtout entre les provinces. Dans ce but :
 - convoquer les assemblées de Provinciales selon les besoins, et en préciser les objectifs.
 - convoquer les assemblées internationales selon les besoins.

- faciliter une information mutuelle sur la manière dont chaque province vit la mission.
 - créer les organes nécessaires pour le service de l'ensemble de la Société.
 - nommer l'Econome générale et la Secrétaire générale.
 - déterminer avec l'Econome générale la délégation à lui donner et les recommandations à en recevoir.
 - assumer les responsabilités qui lui reviennent dans l'administration des biens de la Société.
- Convoquer le Chapitre général et déterminer le nombre des déléguées.
 - Déléguer ses pouvoirs.
 - Remplacer un membre de l'Equipe en cas de démission, maladie ou décès.
 - User des pouvoirs accordés par le Décret "Religionum Laicalium" du 30 mai 1966 et par celui du 27 novembre 1969.

La Supérieure générale a la responsabilité finale face à l'Eglise et envers la Société.

Durée du mandat de la Supérieure générale :

* Six ans avec possibilité d'une ré-élection.

En cas de décès de la Supérieure générale, l'Equipe générale doit informer la Société et choisir un de ses membres pour la gouverner pendant l'intérim. Elle convoquera le Chapitre d'élection avant l'expiration de six mois.

En cas de démission, on consultera la Sacrée Congrégation des Religieux pour établir la procédure à suivre.

Durée du mandat des conseillères générales :

* Trois ans plus trois ans.

Toutes présentent leur démission au moment de l'élection de la Supérieure générale.

STRUCTURES DE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE

C'est à chaque province de concrétiser les buts fixés par le Chapitre général, de façon à vivre, comme **communauté provinciale**, la mission de la Société dans son pays ou sa région.

Il y aura, dans chaque province, des **organes consultatifs** (assemblées provinciales ou autres ...) qui garantissent la participation de la base. Leurs attributions seront concrétisées par chaque province.

C'est dans les **communautés locales** que la mission s'enracine, prend corps, se vit en fidélité dynamique au charisme et à la réalité concrète. Les communautés ont la responsabilité d'aider le discernement de la province et de l'ensemble du corps en vivant attentives à cette réalité et en la faisant connaître. Elles reçoivent du gouvernement provincial leur mission concrète. Pour vivre cette mission dans le corps de la Société, chaque communauté doit avoir une autorité.

Equipe provinciale

Composition :

* La Supérieure provinciale et ses conseillères. Elles discernent ensemble pour le service de la mission et l'union de la province.

La Supérieure provinciale représente la province et a la dernière autorité. Elle partage avec les membres de son équipe l'exercice de son autorité et les *responsabilités* vis-à-vis de la province et de la Société :

- Etre à l'écoute des désirs, besoins, initiatives, possibilités de la communauté provinciale et viser avant tout à l'animation dans le sens du charisme et de la mission.
- Dans l'exercice de ces responsabilités, susciter le plus

possible la créativité de la province pour qu'il y ait des structures assurant la participation effective de la base, soit directement, soit par des représentantes.

- Concrétiser avec et pour la province les buts du Chapitre général.
- Etablir les politiques nécessaires et adaptées, pour garantir dans la province et au niveau de chaque personne et de chaque communauté, la réalisation de ces buts. Les prendre en tenant compte de la réalité de la province et des besoins de l'Eglise locale et du pays.
- Rendre possible la coresponsabilité en facilitant l'information mutuelle sur la manière dont les buts de la province sont vécus, et établir des moyens concrets pour cela.
- Prendre les décisions nécessaires pour l'application des politiques de la province et de celles de l'Equipe générale.
- Reconnaître aux responsables des communautés, aux équipes, commissions ou autres organes intermédiaires l'autorité dont ils ont besoin pour remplir leurs fonctions ; recevoir leurs recommandations et comptes rendus et prendre les décisions appropriées.
- Organiser le personnel de la province en discernant les appels particuliers et en tenant compte de la planification provinciale et générale selon les buts du Chapitre ; donner le mandat pour la mission.
- Aider les personnes et les communautés à harmoniser leurs engagements apostoliques et leur style de vie avec les buts de la province, moyennant l'évaluation, l'animation, la participation, le discernement et le compte rendu.
- Discerner avec chaque communauté pour désigner qui y exercera l'autorité et de quelle manière, au service de la mission et d'une vie communautaire selon le charisme de la Société.

- Evaluer régulièrement les politiques de la province et le mode de gouvernement, et en rendre compte à la province et à l'Equipe générale.
- Présenter chaque année au gouvernement central la planification de la province ou sa mise à jour pour approbation.
- Agir d'après les recommandations de l'Equipe générale.
- Présenter des recommandations à l'Equipe générale sur ses politiques, en fonction de la réalité de la province.
- Assumer sa responsabilité par rapport aux autres provinces de la Société.
- Assurer la formation continue des religieuses ; susciter initiative et communication entre les communautés dans ce domaine.
- Assumer la responsabilité de la formation initiale avec la personne ou l'équipe de formation ; en soumettre les grandes lignes et le choix de la responsable à l'Equipe générale.
- Admettre les candidates aux premières étapes de la vie religieuse ou les renvoyer.
- Décider qu'une candidate est prête pour la profession perpétuelle et recommander son admission à la Supérieure générale.
- Présenter au gouvernement central, après avoir consulté la province et les personnes concernées et s'être fait aider de personnes compétentes, la convenance d'établir ou de supprimer des Institutions.
- Déterminer avec l'Econome provinciale ce qui fera l'objet de délégation d'autorité et de recommandation et l'aide à procurer à l'Econome provinciale.
- Assumer les responsabilités qui lui reviennent dans l'administration des biens de la Société dans la province.
- Convoquer le Chapitre provincial pour préparer le Chapitre général et déterminer le mode de nomination des déléguées.

Nomination de la Supérieure provinciale :

- * Par la Supérieure générale après consultation de la province envoyée directement à l'Equipe générale.

Durée de son mandat :

* Trois ans, avec possibilité d'un nouveau mandat de trois ans. Le mode de nomination et la durée du mandat des conseillères provinciales est à déterminer par chaque province.

**LES FINANCES
AU SERVICE DE LA MISSION**

Dieu a appelé tous les hommes à construire un monde de frères et pour cela il nous a donné gratuitement la vie de son Fils et tous les biens de la création. Comme Société du Sacré-Coeur mue par l'amour du Christ pauvre, nous voulons marcher dans la ligne de cette *gratuité* en mettant au service de la mission notre travail et les biens que nous avons, dont nous ne sommes que les intendantes.

Parce que nous sommes une communauté qui veut bâtir la communion, le *partage* est pour nous essentiel; à tous les niveaux de la Société, les biens doivent circuler avec souplesse pour être plus au service de notre Mission. Plus la construction d'un monde juste et fraternel sera réelle entre nous, plus le partage de nos efforts et de nos biens avec les autres deviendra exigeant.

Au service de la mission, nous sommes toutes *coresponsables*. Les équipes de gouvernement et les économistes doivent promouvoir une formation adéquate de toutes dans le domaine financier afin de rendre possible notre engagement évangélique dans une attitude réaliste de justice et de prudence.

Administrer nos finances dans cette perspective n'est pas facile, parce qu'elles subissent les influences des systèmes économiques dans lesquels nous vivons, d'où l'ambiguïté que nous sentons très fort : c'est pour cela que notre *adhésion au Christ pauvre exige* que nous cherchions solidairement des chemins qui nous conduisent vers une pauvreté plus prophétique.

Niveau Central

La Supérieure générale, avec son équipe, a l'autorité sur les biens de la Société en vue de la mission, selon les directives de l'Eglise, du Chapitre général, et en conformité avec les lois civiles. La Supérieure générale et son équipe déterminent avec l'Econome générale :

- a) pour quelles responsabilités financières elles doivent déléguer leur autorité à l'Econome générale et à son équipe;
- b) pour quelles responsabilités l'Equipe des Finances fera des recommandations.

Responsabilités.

1. Se tenir au courant de l'évolution de la théologie, du Droit Canon et des économies des différents pays ; partager ces informations avec les provinces.
2. Développer l'élan spirituel pour l'usage évangélique de l'argent :
 - chez les économes provinciales que l'Econome générale peut réunir de temps en temps;
 - dans les provinces que l'Econome générale doit connaître dans leur réalité spécifique.
3. Etablir les politiques financières pour le niveau central et les communiquer à la Société.
4. Etablir un schéma de planification pour les provinces afin que les informations puissent être partagées internationalement et qu'une planification générale puisse être établie.

5. Aider dans leur planification les provinces qui en ont besoin.
6. Etablir un plan de partage des ressources financières de la Société en tant que "corps", selon les priorités établies pour sa mission.
7. Revoir chaque année les planifications provinciales et réviser la planification générale.
8. Vérifier que les budgets annuels de l'Administration centrale et des provinces, et leurs états financiers (établis par un expert-comptable) reflètent les planifications.
9. Approuver (ou non) les recommandations provinciales de vendre une propriété ou de contracter un emprunt à long terme quand les sommes correspondantes excèdent celles autorisées au niveau provincial.
10. Déterminer, après dialogue avec les provinces, leur contribution à l'Administration centrale.
11. Etablir les politiques d'investissements à la lumière de leurs implications pour la justice.

Niveau Provincial

La Provinciale, avec son équipe, a l'autorité sur l'usage des biens de la Société dans la province, en vue de la mission selon les directives de l'Eglise, du Chapitre général et en conformité avec les lois civiles du pays.

La Provinciale et son équipe déterminent avec l'Econome provinciale :

- a) pour quelles responsabilités financières elles doivent déléguer leur autorité à l'Econome provinciale ;
- b) pour quelles responsabilités l'Econome provinciale fera des recommandations ;
- c) comment l'Econome provinciale peut se faire aider par d'autres personnes (équipes, comités, etc ...) et la manière dont elle rendra compte à l'Equipe provinciale.

Responsabilités

1. Susciter l'élan spirituel de la province dans l'utilisation de l'argent face aux exigences évangéliques et au principe du partage des biens, dans le sens du corps.
2. Assurer la formation nécessaire aux personnes et aux communautés pour qu'elles puissent être coresponsables en matière financière.
3. Déterminer, avec la participation de la province, ses priorités en matière financière.
4. Aider les Economes locales à assurer leurs responsabilités au service de la communauté :
 - établissement du budget de la communauté avec celle-ci
 - exécution de ce budget
 - collaboration avec la responsable locale
 - moyen de rendre compte à l'Econome provinciale.
5. Informer les communautés de la situation financière de la province.
6. Sur la base de la planification générale de la province, établir la planification financière avec l'aide des commissions appropriées.

7. Soumettre cette planification à l'Administration centrale.
8. Revoir et réviser chaque année la planification de la province et la soumettre à l'Administration centrale.
9. Vérifier que le budget annuel et le bilan reflètent la planification et les envoyer à l'Administration centrale.
10. Veiller à ce que les titres de propriété et les statuts des Associations d'écoles, collèges et autres organisation sauvegardent les droits de la Société à utiliser ses biens pour la mission.
11. Remettre à jour régulièrement les polices d'assurances des propriétés.
12. Demander à l'Administration centrale l'approbation d'un projet de vente de propriété ou d'un emprunt à long terme si les sommes correspondantes excèdent celle autorisée au niveau provincial ; tenir au courant de l'évolution du projet.
13. Tenir au courant l'Administration centrale des projets (œuvres, bâtiments, etc.) que des organisations internationales se proposent de subventionner.
14. Etablir les politiques d'investissements à la lumière de leurs implications pour la justice.
15. S'assurer que l'acte de renonciation aux biens fait par les religieuses de la province est valide selon les lois du pays.

**DECISION CONCERNANT
LES FINANCES
ET LA PLANIFICATION**

I. Le Chapitre affirme que nous voulons partager nos ressources avec les autres provinces, les négociations passant par le centre.

II. Que chaque province fasse sa planification pour les années à venir, même simplement, afin que les besoins et les ressources soient évaluées.

III. Nous ne voulons pas accroître ou maintenir notre capital sans nécessité.

IV. Le Chapitre désire une commission post-capitulaire pour étudier le problème de la renonciation aux biens ; il en confie la constitution à l'Equipe générale et demande que le travail soit réalisé dans un an.

V. Il est nécessaire de déterminer certaines priorités internationales dans la ligne du Chapitre concernant le besoin de personnel. Ce qui inclut une planification. L'Equipe centrale doit déterminer ces priorités à l'aide d'une commission, si elle le juge utile.

Conférence d'ouverture

par Mère C. Camacho

Chères Soeurs,

Afin d'y entrer avec douceur et paix, prenons conscience de l'acte significatif que nous sommes en train de vivre : l'ouverture du Chapitre général.

Pour commencer cette célébration -un Chapitre est une célébration- avec humilité et réalisme, il nous a semblé, à mon équipe et à moi, qu'il serait opportun de vous parler de notre congrégation avec simplicité et vérité.

Nous voulons vous rendre compte du gouvernement que vous nous avez confié le 16 novembre 1970, et partager avec vous, et à travers vous, avec chaque membre de la Société, notre expérience de ces six années. Je le ferai avec sincérité dans une attitude ouverte et confiante envers chacune, car "le sort de la Société est entre nos mains".

La préparation du Chapitre a représenté dans chaque province une expérience de co-responsabilité et un effort de communion. Un chemin de conversion orienté vers la mission.

Aussi bien au niveau personnel qu'au niveau communautaire, cette préparation nous a fait comprendre que "sans conversion constante, il n'y a pas de vision nouvelle" (Canada).

Aujourd'hui nous voyons toutes que la vie religieuse doit être une formation continue, faite d'ouverture à l'Évangile et au monde où se révèle aussi à nous la Parole de Dieu. Comme nous le disait la Mère Bultó que nous avons la joie de voir parmi nous :

"L'Évangile est la grande nouveauté qui vient questionner nos routines, accuser nos inerties, secouer notre passivité. Si nous

nous n'acceptons pas loyalement le défi de l'Evangile, nos démarches resteraient superficielles".

Nous commençons la célébration du Chapitre : quelques semaines de réflexion et de prière, ensemble, comme corps, pour chercher et décider en Eglise la manière de situer à nouveau notre mission dans le monde, aujourd'hui.

Célébrer un Chapitre suppose que nous soyons sensibles et fidèles à l'Esprit du Christ qui est vivant et qui agit dans l'Histoire (Pérou) dont nous ne pouvons nous séparer ; qui agit dans l'Eglise, dans ses nouveaux surgeons, nouveaux signes de vie ; qui agit en nous, à travers les petits pas que nous avons faits, les intuitions et les désirs de nouveaux modes de solidarité avec nos frères.

Un Chapitre est l'oeuvre de "l'amour de Dieu répandu dans nos coeurs par le Saint-Esprit qui nous fut donné" (Rom. 5, 5).

En communion et dans l'obéissance à cet Esprit, nous devons discerner comme corps :

- quelle est aujourd'hui notre identité dans cette Eglise qui cherche à être servante des hommes, selon la volonté du Père ;
- comment glorifier le Coeur de Jésus-Christ souffrant dans l'humanité.

Il ne s'agit pas d'oublier le sens critique, ni de cesser d'être lucides sur nous-mêmes et sur les autres : non. Mais ce serait offenser l'Esprit que de prendre des décisions sérieuses comme Eglise pour ce monde, à la seule lumière de la raison. C'est pourquoi il nous faut discerner dans la foi, la fidélité à l'Esprit reçu en communauté : "Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux" (Mt. 18, 20).

La présentation que je vais faire comprend deux parties:

- Je commencerai par un regard d'ensemble sur la manière dont nous avons réalisé notre ouverture au monde.
- Je me centrerai ensuite sur deux points :
 - le gouvernement
 - et la communauté en mission.

Nous verrons comment nous les avons vécus, reconnaissant nos forces et nos faiblesses, sans oublier "qu'en toute

difficulté se cache une potentialité pour l'avenir" (Autriche).

I Notre ouverture au monde

Un premier regard sur la manière dont nous avons réalisé notre ouverture au monde nous fait constater les FORCES suivantes :

- Nous sommes plus conscientes de ce que la réalité concrète est le lieu où se révèle et se transmet l'amour de *Jésus-Christ*.
- Nous avons reconnu la nécessité de croître en *liberté intérieure* pour pouvoir répondre aux appels du Seigneur et pour savoir nous maintenir dans la solitude.
- Nous avons senti l'urgence d'être présentes aux hommes, de les approcher avec simplicité, de les servir et d'apprendre d'eux : "une nouvelle forme de relation est née" (Colombie).
- Nous nous sommes efforcées de "partager pour être plus solidaires" (Mexique), convaincues que notre appel est différent, mais que nous ne sommes pas des êtres à part, ni meilleurs que nos frères.
- Au contact des autres, nous avons appris à relativiser nos situations de conflits et nous commençons à nous accepter et à prendre sur nous les tensions comme un élément normal de la vie ; nous commençons à vivre dans l'insécurité.
- Nous sommes plus ouvertes pour recevoir ce que d'autres organismes peuvent nous donner et pour *collaborer* avec eux, comme Eglise servante.
- Nous nous laissons davantage interpellé par les valeurs évangéliques vécues autour de nous, surtout chez les plus pauvres (Egypte). Quelques communautés constatent que "la solidarité avec les pauvres a mis notre vie en question et nous a aidées à avancer et à trouver de nouvelles attitudes" (Argentine-Uruguay).
- Nous avons ouvert les yeux sur l'injustice et la déshumanisation de la société où nous vivons et dont nous

faisons partie. Nous essayons d'orienter notre mission et nos ministères vers une action plus efficace et plus réaliste.

Dans cette ouverture au monde, nos FAIBLESSES sont bien tangibles:

- Nous avons perdu, parfois, la joie qui naît de la proximité de Dieu, de la relation constante avec Jésus-Christ, raison d'être et sens de notre existence. Oui, bien souvent, nous n'avons pas donné la priorité à la *prière* ; nous ne cherchons pas les moyens concrets qui rendent possible la dimension contemplative de notre vie, si claire dans la pensée de Ste Madeleine Sophie. C'est là une de nos incohérences (Angleterre-Malte).
- Bien souvent nous entendons la *liberté* comme une évasion vers l'individualisme plus que comme possibilité d'engager notre vie au service des autres. La pluriformité qui existe n'est pas toujours le fruit du discernement ni de l'envoi, mais le fruit d'une concession.
- Nous majorons les petites réalités que nous vivons. "Par exemple, nous appelons "gratuité" ce qui est normal dans la vie humaine, "accueil" ce qui est simplement "bonne éducation", "dépouillement" ce qui est "loi de la vie" (Espagne nord A). Et cette satisfaction mensongère nous empêche de pénétrer profondément dans la réalité et d'être assez réceptives pour découvrir les *valeurs nouvelles*
- Nous sommes prompts à nous défendre à coup de *théories*, c'est-à-dire que nous nous justifions :
 - quelques unes appellent engagement évangélique ce qui n'est qu'un engagement superficiel, incapable d'œuvrer pour ce qui est la profonde libération de l'homme : le rendre conscient qu'il est fils de Dieu;
 - d'autres décrivent et formulent les valeurs religieuses sans arriver à des gestes concrets face à Dieu et à leurs frères.
- Quand nous *collaborons*, nous le faisons avec une certaine suffisance et nous ne savons pas seconder (Ve-

nezuela).

- L'ouverture à ce qui nous entoure nous a fait parfois pactiser avec de *fausses valeurs* : pouvoir, commodité, richesses et compétition.
- Par *soif excessive d'efficacité* immédiate, nous avons sous-estimé parfois des travaux plus cachés ou qui ne portent du fruit qu'à longue échéance.

Pour résumer, nous pouvons dire, je crois, que le désir de nous ouvrir davantage au monde et de répondre aux appels de nos frères est devenu un fait sous bien des rapports. C'est vrai : nous nous sommes rapprochés des gens, le visage de la Société est plus accueillant (Hollande) et notre partage est plus réel.

Cependant, ce renouveau manque encore de force parce qu'il est trop superficiel. L'Incarnation de Jésus a transformé le monde. Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que

notre solidarité devienne adoration,
notre conversion, espérance,
notre dénonciation, annonce.

II Le gouvernement

Comme Equipe centrale, notre gouvernement a visé à la création d'une communauté de discernement, dans le but de :

fortifier la communion

intensifier la co-responsabilité

éveiller le sens de la justice et une plus grande solidarité.

"Quand nous marchons dans la lumière, nous sommes en communion les uns avec les autres" (I Jn. 1, 7).

Ce fut en réalité un cheminement de vie que nous voulons aussi réviser et évaluer plus concrètement avec ses forces et ses faiblesses.

Je commencerai par ce qui a été, croyons-nous, la FORCE de notre gouvernement : la création progressive d'une communauté de discernement au service de la mission.

Nous nous sommes proposé une relation fraternelle et honnête, des temps forts de prière, et cela a ouvert progressivement le chemin. Les obstacles pour intégrer les personnalités et les tempéraments divers, les cultures différentes et les points de vue distincts nous semblaient parfois invincibles. La souffrance et les difficultés dans la relation n'ont pas manqué. Faire la vérité dans l'amour a exigé de nous beaucoup d'ascèse, de solitude, de prière personnelle et partagée. Nous avons avancé pauvrement, confrontant la réalité quotidienne dans la prière. Ce que vivait l'une stimulait les autres, nous fortifiait, faisait grandir entre nous "l'amour tendre et sincère" (Somm. des Const. XIII).

Acceptés dans la foi, ces obstacles eux-mêmes ont constitué la base d'une communication plus réelle et sincère et aujourd'hui nous croyons pouvoir affirmer que le discernement est la clef d'un gouvernement qui veut être service du Royaume. Et nous remercions le Seigneur pour le chemin fait ensemble.

Personnellement, consciente de ma dernière responsabilité et ouverte à votre pardon, je veux signaler quelques-unes de *mes faiblesses* qui ont pu entraver en quelque manière la marche de la Société.

- La troisième règle de la Supérieure Générale donne "l'intime familiarité avec le Coeur de Jésus" comme le moyen et la force secrète pour accueillir les relations et assumer la vie.

Je reconnais avoir été parfois dure et sur la défensive, suffisante et manquant de savoir-faire dans les rapports avec la SCR, surtout au début, dans la douloureuse question de Florence.

Mais Dieu, Père, dans la pédagogie de sa miséricorde qui nous éduque pour nous donner la vie, m'a amenée à comprendre que ce n'est que dans la patience, la recherche humble et pleine d'amour que nous pourrions arriver à la solution de ce problème.

- Je me reproche aussi le manque "d'un esprit de prudence et de sagesse qui (la) dirige dans le choix et l'emploi des moyens". (Const. IV, ch. I, 3) Bien souvent cette sagesse concrète m'a fait défaut par manque de réflexion sur les situations des personnes et des pays ; et, à cause de cela, les moyens concrets pour agir n'ont pas visé assez juste.

Evaluons maintenant les moyens que, *comme Equipe*, nous avons pris dans le but de:

fortifier la communion

intensifier la coresponsabilité
éveiller le sens de la justice.

• **Les visites aux Provinces** ont été le principal moyen pour atteindre ces buts. Comme Equipe, nous avons visité toutes les communautés de la Société, sauf Cuba. Cela a signifié pour nous un contact direct, personnel ou communautaire, avec tous ses membres. Contact bref, il est vrai ... Mais malgré tout, nous avons pu saisir la vie de la Société dans sa pluriformité, sa complexité, sa richesse. Nous sommes conscientes de ce que la limitation du temps ne nous a pas permis de connaître suffisamment chaque pays, mais ces visites nous ont donné une vision globale de la Société et nous ont facilité l'éveil à la coresponsabilité dans la ligne du Chapitre de 1970.

• **Les visites de quelques provinciales et équipes provinciales** à Rome ont contribué aussi de manière informelle à accroître la communion et la co-responsabilité. De même les visites que l'une ou l'autre d'entre nous (sans cesser de se sentir équipe) a pu réaliser dans les provinces d'Australie, Canada, Extrême-Orient, Vénézuéla, PortoRico, Tchad, Zaïre, Espagne, France, Hollande, Autriche, Italie, Brésil, Egypte-Liban, Chili, Malte, Inde, New York, Mexique et Pologne, pour quelque motif précis.

L'animation donnée de cette manière a cependant son côté ambigu:

- les dépenses que représentent ces voyages
- l'absence prolongée du centre
- la négligence de l'aspect administratif
- le manque de continuité dans l'élan, après la visite.

• **Les Assemblées ont été un autre moyen.**

Aux **assemblées de provinciales** de 1972 à Rome et de 1975 à Assise, la coresponsabilité a spécialement progressé entre le centre et les provinces. C'est là aussi qu'est née l'initiative d'un plus grand contact entre les provinces elles-mêmes, et que se sont organisées, par exemple, la réunion panaméricaine et celle des équipes provinciales d'Europe.

Nous avons trouvé plus de difficulté pour organiser des **assemblées de déléguées**, comme cela était également demandé

par le Chapitre, faute de temps et de but précis. C'est ainsi que nous avons seulement tenu l'assemblée des Responsables et Formatrices d'Europe et d'Afrique en 1971.

Par contre, il nous semble que les **assemblées régionales** (par continent) ont atteint le but important de la participation de toutes les communautés à la préparation de ce Chapitre, comme le montrent les résultats.

Relations avec les diverses Equipes

- D'une façon générale, l'omission la plus importante dans notre travail avec les **équipes de Finances et de Communications**, au niveau central, a été de ne pas leur donner assez de temps pour la réflexion et l'évaluation attentive et systématique de leur travail, à cause de nos longues absences. Lacune à laquelle elles ont essayé de suppléer, chacune dans son domaine, de façon inconditionnelle et avec beaucoup d'abnégation et de fidélité.

Je ne vais pas entrer dans le détail, puisqu'elles-mêmes en rendront compte dans leur rapport, mais je tiens à signaler avec gratitude :

- * le travail quotidien de l'équipe des Finances pour l'administration des fonds dans la ligne des options et, au milieu de tout cela, les tractations pour la vente de la Maison-Mère et pour la nouvelle installation. Elles ont mené à bien ce travail avec patience, constance et sens de leur responsabilité.
 - *et l'effort continu de l'équipe des Communications pour ouvrir de manière vraie et existentielle le "nouveau style de communication et d'information" demandé par le Chapitre de 1970
- Avec **l'équipe de formation**, les dates et les rencontres étant mieux programmées, nous avons pu progresser peu à peu dans la manière de partager sur les différents sujets. Les visites aux probations nous ont procuré des contacts très intéressants et enrichissants avec les probanistes.

Il reste cependant un point obscur et ambigu : comment faire dans la pratique pour que la Supérieure générale ait la responsabilité de l'admission à la profession, comme l'a

demandé le Chapitre.

- Nous avons essayé, comme on nous l'avait suggéré à l'assemblée des provinciales de 1972, d'élargir nos relations avec d'autres organismes, en prenant une part active aux réunions de l'UISG, du SEDOS, de Justice et Paix, et avec d'autres congrégations religieuses et des communautés de jeunes.

- **La décentralisation** a certainement favorisé la **coresponsabilité avec les équipes provinciales**. Surtout depuis l'assemblée des provinciales de 1972, beaucoup ont été fidèles à nous informer sur la marche de la province, selon la formule suggérée ou par d'autres moyens; et cet échange nous a aidées réellement à suivre un peu la situation de la province. Malgré tout, un certain manque de précision quant à la ligne des responsabilités à tous les niveaux a été cause de difficulté pour prendre des décisions, rendre compte et remplir la tâche de provinciale. Aussi croyons-nous qu'il faudrait déterminer des chemins de communication et préciser davantage les responsabilités, "chercher des structures adaptées et simples" (Chicago), afin de renforcer ainsi le sens du corps, si nécessaire

à la réalisation de notre appel commun. Je crois que Notre Sainte Mère, qui a tellement souffert pour maintenir le Cor Unum, nous presserait à l'heure d'aujourd'hui, de nous unir et d'agir ensemble en faveur de la justice, besoin si urgent de notre temps.

- Un point qui nous préoccupe sérieusement est celui de **l'obéissance et de la disponibilité** ; et cela est lié, d'une certaine manière, à ce que nous venons de signaler. Peut-être le dialogue n'a-t-il pas encore trouvé sa juste valeur et un canal approprié, mais aussi, le problème est bien souvent, croyons-nous, plus profond que celui de la création de certaines voies ou structures de relation. Oui, nous devrions aller avec plus de sincérité aux racines de notre obéissance :

"L'union et la conformité avec le Seigneur, qui apprit, de ce qu'il souffrit, l'obéissance", pour faire la Volonté du Père, pour accomplir sa Mission.

Avons-nous pensé sérieusement que la force de notre mission commune dépend de la réponse de chacune, dans l'obéissance et la disponibilité, au plan de Dieu sur nous comme Société et que, comme le dit très bien une province: "nous avons délégué en partie notre autonomie au charisme de la congrégation" (Espagne Nord B) ?

III Communauté en mission

Le seul fait d'affirmer que nous sommes une communauté en mission -c'est-à-dire envoyée avec une fin- montre que l'on comprend que la communauté existe pour la mission (Puerto Rico), et qu'il n'y a pas de mission sans communauté qui prie, approfondit, vit et évalue.

Nous commençons à considérer la communauté comme lieu d'envoi de chacune à sa mission propre, lieu de partage où chacune se laisse interroger sur sa mission et prend en charge celle des autres.

Cependant, dans bien des communautés, cette conviction est plus une intuition pour l'avenir qu'une réalité vécue.

Nous cherchons la manière de participer aujourd'hui à la Mission de Jésus-Christ. Voyons quelques LIGNES DE FORCE qui commencent à nous orienter, et reconnaissons aussi les FAIBLESSES ou les AMBIGUITÉS qui nous dispersent.

a) Nous commençons à voir plus clairement la distinction entre *Mission et Charisme*, *Mission et tâches*. Nous voyons ces dernières davantage comme des manières de réaliser la Mission dans l'action, ce qui requiert du fait même, une préparation professionnelle (Brésil).

Parfois cependant, faute de préparation ou de formation, ou encore par excès de professionnalisme, nous ne vivons pas la mystique de la mission dans ces tâches.

b) Nous comprenons mieux que *l'éducation dans le monde d'aujourd'hui* ne concerne pas une période limitée de la vie, mais qu'elle est une dimension de la vie elle-même.

C'est dans ce sens que nous nous efforçons de vivre les quatre moyens principaux dont nous parlent les Constitutions (3e partie, ch. III, IV, V et VI) et qui répondaient aux besoins de l'époque historique où notre Sainte Mère vivait :

- du Pensionnat
- des Classes des Pauvres
- des Retraites pour les personnes du dehors
- des Rapports avec les personnes du monde.

Nous essayons de les vivre, ouvertes à l'exigence sociale de former des hommes-pour-les-autres et décidées, comme nous l'a demandé le Chapitre 1970, aux transformations indispensables pour répondre aux besoins du monde actuel.

Nous devons reconnaître, malgré tout, une certaine dispersion dans la manière concrète de vivre notre mission. Nous croyons que cela est dû à des causes diverses : instabilité de quelques personnes, individualisme, manque de planification, et surtout manque de discernement et une certaine confusion sur notre charisme.

c) Nous commençons à nous éveiller à la conscience de ce que *la justice sociale* est une dimension de notre mission de communion et de libération. La conviction est unanime. Cependant, dans la manière de la vivre, on peut distinguer des accents très différents :

- Les unes, dans le travail pour la justice, se concentrent sur la conscientisation des élèves dans les collèges, sur la formation "d'agents pour le changement des structures" en vue d'un monde plus juste. Elles courent le danger de théoriser si, d'une manière ou d'une autre, elles ne se mettent pas en contact direct avec le pauvre et l'opprimé.
- D'autres cherchent à se solidariser de manière spéciale avec les opprimés et à lutter avec eux pour

que change leur situation. Elles courent le danger de perdre de vue la vraie libération de l'homme et de semer plus de haine que d'amour.

- D'autres, enfin, accentuant leur option pour les pauvres, partagent leur vie avec simplicité. Elles courent le danger de négliger leur formation personnelle et par suite celle des autres. Sans cette formation, il est facile de favoriser la passivité chez les opprimés et d'être ingénue devant des situations injustes qui réclament action et risque.

d) Beaucoup de religieuses reconnaissent que le *contact avec les pauvres doit interpeller notre vie* et exiger de nous plus de simplicité, un partage plus réel. Nous devons savoir en payer le prix dans notre propre chair.

e) Nous sommes plus conscientes de ce que *la promotion de la femme* est un signe des temps auquel nous devons être sensibles (San Francisco).

Nous devons reconnaître cependant que nous ne sommes pas assez éveillées pour collaborer à cette promotion selon les besoins propres à chaque continent.

f) Nous sommes plus sensibles aux *problèmes des pays pauvres*. Mais il faudrait "des éclaircissements sur les structures d'échange de personnel entre les provinces" (Ouganda-Kenya).

g) Nous voulons que *le gouvernement soit au service de la mission* ; mais il nous manque une ouverture aux besoins réels qui nous interpellent et, parfois aussi, tant au niveau de la base qu'à celui de l'autorité, nous manquons de disponibilité pour répondre généreusement.

h) En général nous acceptons les *Options* comme expression historique de notre charisme aujourd'hui et de notre manière de vivre la mission. Nous constatons cependant que "notre style de vie n'est pas en harmonie avec nos

options" (Extrême-Orient). "Nous ne les avons pas intériorisées suffisamment" (New York), et il existe encore des tensions et des justifications qui les empêchent de converger vers notre unique fin : le Coeur de Jésus.

i) Nous sommes plus conscientes qu'*il ne s'agit pas de vivre une communauté idéale* et par suite fictive, mais "une vie en commun, fondée sur la charité, la foi, le pardon et l'acceptation de chacune telle qu'elle est avec ses qualités, ses faiblesses et ses limites" (Tchad). Malgré cette conviction et l'effort fait dans les relations fraternelles, il existe aussi des points faibles :

- Quelques personnes et communautés se sentent marginalisées.
- Nous n'avons pas encore trouvé la manière de nous comprendre les unes les autres et cette attitude est une blessure pour notre Cor Unum.

j) Dans notre effort pour construire des communautés fraternelles ayant le sens de l'Eglise et attentives aux appels du monde, nous détachons trois lignes de force qui pourraient nous aider à l'avenir :

- la nécessité du discernement
- *le radicalisme évangélique*
- la place de la Parole (Belgique).

Oui, nous avons besoin de souligner davantage "l'attitude radicale à la base d'une communauté : la conscience explicite d'être réunies en mémoire de Jésus pour s'aider à le suivre avec cohérence. Ceci demande qu'on soit loyal et désarmé". (Espagne C. S.)

k) Avant de terminer ce sujet de la communauté en mission, nous voulons signaler que le point le plus faible et la cause de beaucoup d'autres faiblesses se trouve dans *la formation*, aussi bien initiale que continue, car elle n'est pas assez orientée vers ce qu'exige notre mission :

"connaître et faire connaître Jésus-Christ tout au long de notre vie", (Lettre sur la formation, décembre 1975) et "cette formation continue est urgente pour vivre nos engagements avec une dimension communautaire" (Pologne).

Pendant ce Chapitre, nous devons nous référer à la formation lorsque nous traiterons des divers thèmes.

Et maintenant, nous voulons partager avec vous la joie que nous avons éprouvée en constatant que le désir de redécouvrir LE DYNAMISME DE NOTRE CHARISME AUJOURD'HUI -cette force intérieure d'où jaillit notre service- est très vif dans la Société.

Oui, nous désirons toutes approfondir la force originelle de notre appel commun, car "il faut une base commune suffisante pour permettre des projets de vie différents" (Allemagne-Suède).

L'ouverture au monde, l'effort pour contempler le Coeur du Christ à travers le coeur transpercé de l'humanité, nous ont rendues plus conscientes de l'oppression, de l'injustice et de la souffrance de nos frères. Et en même temps nous ressentons plus fortement la faiblesse de notre réponse à ce défi. C'est pourquoi, après cette constatation, *nous voulons réaffirmer avec une nouvelle vigueur la décision* :

- de mettre au centre de nos vies l'amour du Christ
- de regarder à nouveau son Coeur ouvert sur la Croix, symbole qui exprime - aujourd'hui encore - ce que c'est qu'aimer l'humanité jusqu'au bout.

Cette conviction apparaît dans les Chapitres provinciaux sous des formes diverses :

- Certaines l'affirment comme ce qui doit vivifier tout le corps : "Le Mystère pascal, mort et résurrection, n'agit pas seulement dans la vie des personnes mais dans celle

de la communauté, de la province, de la Société tout entière (Washington).

- D'autres provinces font part de leur expérience que "la contemplation du Coeur du Christ a orienté la mission, leur donnant une préférence de coeur pour les pauvres" (Chili).

- D'autres encore ont perçu que "nous sommes messagères de l'amour de Jésus-Christ, Dieu fait homme pour tout homme" (St. Louis).

- Certaines, en réfléchissant sur leur tâche, ont compris qu'éduquer "est quelque chose qui a à voir avec le coeur de l'autre, pour l'appeler à une plénitude de vie en l'aimant" (Australie-Nouvelle Zélande).

- Plusieurs provinces soulignent l'importance de l'union et de la conformité avec le Coeur de Jésus pour vivre nos voeux aujourd'hui, même si leurs exigences sont différentes:

- "La chasteté est la transformation de toutes nos énergies sous l'action de l'Esprit-Saint. Et la plus grande transformation a lieu dans nos coeurs qui sont conformés au Christ" (Irlande-Ecosse).

- "Notre pauvreté doit témoigner de l'échelle des valeurs de Jésus-Christ, vécue dans un monde sécularisé ; nous sommes passées d'une pauvreté de dépendance à une pauvreté de partage" (Irlande-Ecosse).

- "Nous avons besoin de la confiance mutuelle et de la loyauté de coeurs inspirés par la contemplation du Christ obéissant" (France).

- Le désir de faire plus de place dans notre vie à l'adoration, la louange et l'action de grâce est également souligné : "Contemplation du Coeur du Christ dans sa vie avec son Père" (Inde).

- Et d'autres enfin, en traitant de l'internationalité si essentielle à notre Cor Unum, insistent sur l'exigence de

savoir "reconnaître les valeurs et les espérances cachées au coeur des diverses cultures" (Zaire) et "de laisser chacune s'exprimer comme elle est" (Italie).

Nous sentons toutes que la réalisation de cette vision nous appelle à incarner la force et la tendresse de l'amour de Jésus-Christ. Sans sa compassion envers l'humanité qui souffre, sans sa confiance et sa soumission au plan du Père, nous ne pourrions pas "partager ses souffrances ni croire dans le pouvoir de sa Résurrection" (Ph. 3,10-11).

Demandons à MARIE sa présence silencieuse et discrète mais efficace pour faire "ce qu'Il nous dira".

Nous avons vu que seulement quelques provinces ont manifesté le désir de trouver de nouvelles formes qui expriment notre relation avec elle. Cependant j'oserai dire que sa présence est très réelle dans la vie de beaucoup parmi nous. Et nous pouvons affirmer, par expérience, que nous l'avons sentie active et présente dans la croissance de notre foi, et que dans les moments critiques, difficiles ou joyeux, "elle était là".

Je suis sûre que pendant le Chapitre elle sera présente aussi. Comme "première chrétienne et Mère de l'Eglise", elle peut nous aider en ce moment de la vie de la Société:

- comme Mère, elle possède le sens des personnes et de leur diversité;
- elle a, comme Femme, un sens affiné du pratique, du concret de la vie.

Un proverbe arabe dit : "les hommes voient la forêt, les femmes voient les arbres et les feuilles". Marie sait ce que représente avancer, en pèlerin, dans la foi, pour entrer dans le plan mystérieux de Dieu, dans l'élan même de sa liberté.

Ce sont des moments difficiles et en même temps de grande espérance. Continuons à nous confier en sa présence qui nous confirme

 dans la foi
 dans l'amour authentique
 dans la joie de la gratuité.

"Au matin de la Pentecôte, elle a présidé dans la prière au début de l'évangélisation sous l'action de l'EspritSaint".
(Evangelii Nuntiandi 81 - Paul VI - 1975)

 Qu'elle nous aide à vivre chacun des jours de ce Chapitre,
à vivre ensemble l'expérience de prière et de travail
 dans la droiture et la confiance
 avec un coeur pauvre, simple et disponible
 sans peur ni égoïsme.

Et qu'elle nous enseigne -elle qui a su vivre attentive à l'Histoire- les exigences qu'entraînent pour nous aujourd'hui :

- la fidélité à l'Esprit du Seigneur Jésus
- l'incarnation de son Amour
- et la solidarité plus concrète et plus efficace avec nos frères.

Lettre de Mère Concepción Camacho

à la fin du Chapitre

Rome, le 14 novembre 1976

Chères Soeurs,

Je me sens le cœur en fête parce que, aujourd'hui, le vrai Chapitre commence, et il sera très bon, c'est mon espérance. Je sais que je peux compter sur vous en ce moment de notre histoire.

Je ne vais pas beaucoup vous parler du Chapitre qui s'achève aujourd'hui. Les provinciales et les déléguées le feront à leur retour. Elles vous diront quelle a été notre recherche ensemble pendant ces jours de prière et de communion avec leurs moments de souffrance et leurs grandes joies.

Nous avons vécu l'expérience de nous écouter les unes les autres en profondeur; nous avons vécu le risque d'entrer dans le processus long et obscur du discernement. Nous avons grandi en confiance mutuelle, et nous avons senti très profondément la joie du "Cor Unum". L'union profonde et constante s'est exprimée en particulier dans l'Eucharistie de chaque soir et dans plusieurs moments importants.

Nous avons trouvé l'unanimité autour de ce charisme que nous avons redécouvert comme force vitale qui nous unifie et nous unit : "l'union et la conformité au Cœur de Jésus Christ". Nous l'avons redécouvert comme le point le plus profond de notre vocation, avec ses exigences de contemplation et de communion.

Je suis sûre que les semences de justice que Dieu a déposées dans le cœur de tout homme grandiront dans le nôtre,

et que nous aiderons à les faire grandir dans celui des autres. Dans une semence il y a toujours une force secrète, en dépit de son insignifiance. Il en jaillit une vie nouvelle. Mais elle doit aussi puiser dans la terre qui l'entoure, elle est réceptive, elle saisit la vie et l'assimile. Elle ne peut contrôler la force secrète qui l'habite. C'est une vie plus grande que nous-mêmes, plus forte que nos faiblesses. "Qu'il dorme ou qu'il se lève, la nuit ou le jour, la semence germe et pousse, il ne sait comment" (Mc. 4, 27). L'unité sur ce qui constitue la racine de nos vies, et la conscience d'un monde qui souffre l'oppression et l'injustice seront la force créatrice qui nous aidera à trouver dans la pluriformité une réponse éducative.

Vos représentantes vous porteront quelques textes très simples, qui, je l'espère, nous aideront toutes à marcher de l'avant. Je vous demande de les accueillir d'un coeur ouvert, en dépit de leurs imperfections, limites ou lacunes.

J'aimerais me référer en particulier à celui qui s'intitule : "Notre vie orientée vers la mission".

Il résume les grandes lignes du Chapitre. Il nous semble que les cinq options du Chapitre de 1970 s'y unifient, et qu'un chemin est indiqué pour les intérioriser : nous nous engageons à vivre la contemplation en vérité, à réaliser la communion entre nous et avec nos frères, à travailler pour la justice avec un coeur d'éducatrice dans un monde déchiré par la souffrance, à discerner ensemble pour être à l'écoute de la volonté de Dieu.

Nous avons essayé que ce texte reflète notre désir de vivre centrées sur Jésus-Christ, d'apprendre des autres le chemin des Béatitudes, de nous livrer à la mission pour manifester l'amour de Dieu, de réaliser ce que sainte Madeleine Sophie entendait dans l'expression "la gloire du Coeur de Jésus".

Je sais que pour beaucoup d'entre vous cette expression est source de préoccupation. Peut-être pour quelques unes, il comporte une imprécision théologique. D'autres aussi le transforment parfois en drapeau pour défendre des intérêts

personnels.

Toutes, cependant, nous désirons retrouver son sens profond. Nous devons aller au-delà des mots et découvrir la force qui a donné naissance à notre congrégation. En réalité, seul le Père peut glorifier son Fils : "Père, glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie" (Jn. 17, 1). Mais nous pouvons continuer ici-bas l'incarnation de Jésus-Christ, nous pouvons laisser le Père glorifier son Fils en nous. Nous pouvons incarner des attitudes qui permettent à Dieu de se rendre visible.

A la fin de cette lettre, je veux vous dire ma reconnaissance envers le Seigneur pour vous toutes et pour l'aide de votre prière et de votre espérance durant ce Chapitre. Je veux aussi remercier de la confiance que vous m'avez manifestée. Je désire vous assurer de nouveau aujourd'hui de ma fidélité et du don de moi-même à chacune d'entre vous. Le jour de ma réélection, j'ai pensé particulièrement au chemin parcouru par la Société depuis le Chapitre de 1970, avec ses forces et ses faiblesses ; j'ai pensé surtout à l'expérience que nous avons vécue, mon équipe aussi bien que moi, de ce que c'est lui, le Seigneur, qui conduit la Société.

Je compte sur vos prières. Je vous porte dans mon cœur et ma prière.

Concepción Camacho, rscj.